

Index bâtiment, travaux publics et divers de la construction

Définition

Les index bâtiment (BT) sont des indices composites de coûts de différentes activités ou sous-activités du secteur de la construction : groupe « [41.2 - construction de bâtiments](#) » et la plupart des branches de la division « [43 - Travaux de construction spécialisés](#) ».

Les index travaux publics (TP) sont des indices composites de coûts de différentes activités ou sous-activités du secteur de la construction : division « [42 - Génie civil](#) » et premières branches de la division « [43 - Travaux de construction spécialisés](#) ».

Les index divers de la construction, relatifs à l'aménagement paysager, à l'ingénierie et à la signalisation horizontale routière, sont des indices composites de coûts de diverses activités liées au secteur de la construction.

L'indice IM, « Matériel de chantier », est un indice de réactualisation de la valeur de matériels de chantiers de travaux publics, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, estimée à partir de leurs coûts.

Méthodologie

Les index sont des indices de coûts des différentes activités du secteur de la construction, appréhendés à partir de 7 postes dans une démarche de comptabilité analytique : « matériel », « coût du travail » jadis appelé « salaires et charges », « énergie », « matériaux », « frais divers », « transport », « déchets » analogue à l'approche « KLEMS » des économistes de la productivité (K = *capital* pour « matériel », L = *labour* pour « travail », E = *energy* pour « énergie », M = *materials* pour « matériaux », S = *services* pour « frais divers »). Chaque poste est lui-même appréhendé à partir d'indices élémentaires, pondérés.

Les index base 2010 sont des indices de Laspeyres chaînés en référence 2010.

Les pondérations à tous les niveaux viennent d'une confrontation de l'[enquête structurelle annuelle](#) dans la construction 2012 avec les travaux des fédérations professionnelles.

Le coût du travail est appréhendé au travers de l'indice du coût horaire du travail dans la construction décalé de trois mois.

Les postes sont obtenus par agrégation des indices élémentaires :

$$P(t) = P(t-1) * \frac{\sum_j \text{poids}(j, p) * J(t)}{\sum_j \text{poids}(j, p) * J(t-1)}$$

où p désigne le poste, j l'indice élémentaire.

Puis les index sont obtenus par agrégation des postes :

$$I(t) = I(t-1) * \frac{\sum_p \text{poids}(p, i) * P(t)}{\sum_p \text{poids}(p, i) * P(t-1)}$$

où i désigne l'index, p le poste

Utilisations

Tous ces index, à l'exception de l'indice IM, sont destinés aux indexations de contrats dans le domaine de la construction, notamment dans le cas de marchés publics. Les maîtres d'ouvrage peuvent choisir l'index le plus proche de l'objet de leur marché. Ces index constitués comme des formules paramétriques d'évolutions de coûts des différents intrants sont aussi conformes que possible au guide « [Le prix dans les marchés publics](#) » des ministères de l'Économie et des Finances. Toutefois, d'autres formules paramétriques plus adaptées sont loïsibles, tout comme l'usage des postes « matériel », « frais divers » et « transport » publiés parmi les « index divers de la construction ».

Dans les contrats signés avant la publication au Journal Officiel du 16 janvier 2015, il faut utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série, et à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale. [Plus d'information a été publié sur le site « Actualités BDM »](#).

L'indice IM, « Matériel de chantier », est utilisé dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel, pour notamment des valorisations de parcs en cas de sinistres. Il ne doit pas servir à indexer des contrats, puisque des postes « matériels » ont été conçus pour cet usage.

Informations complémentaires

La documentation méthodologique la plus approfondie sur ces séries est consultable sur le site de la BDM, respectivement :

- [pour les index BT](#) ;
- [pour les index TP](#) ;
- [pour les index divers de la construction](#) ;
- [pour l'indice IM](#).